

COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

COMPTE-RENDU – RENCONTRE DU 16 MARS 2017

RÉDIGÉ PAR FRÉDÉRIC LEWIS, SECRÉTAIRE CVAP

Étaient présents :

Mme Allain-Boulé Nadine	Professionnelle, Direction de Santé publique
Mme Brodeur Caroline	Conseil régional de l'environnement — Capitale-Nationale
M. Cazalis Pierre	Comité de relations avec la communauté du Port de Québec
M. Lapierre Clément	Contrôle, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques
Mme Lévesque Mélanie	Administratrice, Conseil de quartier de Maizerets
M. Métivier Anick	Directeur, relation avec la communauté, Administration Port de Québec
M. Raby Pascal	Secrétaire corporatif et directeur des affaires juridiques et conformité, Administration Port de Québec
M. Riffon Joël	Professionnel, Direction de Santé publique
M. Samson Alain	Président du Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire
M. Saucier Nicolas	Vice-président, Conseil de quartier Saint-Roch
Mme Smith Jacquelyn	Représentante-substitut, Conseil de quartier Vieux-Limoilou
M. Vallé Jean-François	Conseil de quartier de Lairet
Mme Verreault Suzanne, Présidente	Présidente de l'arrondissement de La Cité-Limoilou, Conseillère municipale — district de Limoilou

M. Verret Steeve	Conseiller municipal – membre du comité exécutif responsable de l’environnement
Étaient absents :	
M. Angenot Francis-Olivier	Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste
Mme Fontaine Catherine	Secrétariat à la Capitale-Nationale
M. Hudon Ghislain	Représentant, Conseil de quartier Vieux-Limoilou
Mme Verreault Sylvie	Division de la qualité du milieu, Ville de Québec
ORDRE DU JOUR	
1. Mot de bienvenue et présentation des membres	10
2. Présentation de M. Pascal Raby, APQ Secrétaire Corporatif, Directeur, Affaires juridiques, immobilières et conformité.	60
3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 16 février 2017	10
4. Suivis des dossiers – 16 février 2017.	10
5. Suivi d’information de l’APQ.	15
6. Suivi d’information du MDDELCC	15
7. Suivi d’information DSPublique	15
8. Plan d’action	5

9. Correspondances reçues	2,5
10. Autres sujets	2,5
11. Date de la prochaine rencontre; 20 avril 2017	2,5
12. Fin de la rencontre	2,5
Temps de rencontre total estimé (heure décimale)	2,5

Abréviations : VQ = Ville de Québec; SCN = Secrétariat de la Capitale nationale; MDDELCC = ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques; APQ = Administration portuaire de Québec

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
1. Mot de bienvenue et présentation des membres				
	<p>La séance débute à 19 h 10</p> <p>La présidente adresse un mot de bienvenue ainsi que des remerciements à l'assemblée.</p> <p>Elle introduit des invités spéciaux pour la séance; M. Pascal Raby, Secrétaire Corporatif, Directeur, Affaires juridiques, immobilières et conformité à l'APQ relativement au jugement 2016 QCCS 4337, et Mme Nadine Allain-Boulé de la DSPublique relativement au projet Limoilou; mon environnement ma santé.</p> <p>Un tour de table de présentation est fait à leur intention.</p> <p>Il est proposé d'ajouter une présentation de Mme Nadine Allain-Boulé relativement au projet mené par la DSPublique.</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
La proposition d'ordre du jour est discutée et acceptée.				
2. Présentation de M. Pascal Raby, APQ Secrétaire Corporatif, Directeur, Affaires juridiques, immobilières et conformité				
19 h 14	<p>M. Raby met en contexte le jugement 2016 QCCS 4337 dont le sujet est en suspens depuis plusieurs mois sur le dossier IMTT-APQ vs MDDELCC. Il rappelle les grandes lignes du jugement. Le contenu de sa présentation sera très factuel puisque le dossier est toujours devant les tribunaux et il ne se permettra pas d'interprétation.</p> <p>Étant donnée le contexte juridique actuel et dû au fait que la cause est devant la cour d'appel, la présentation de monsieur Raby, de même que les échanges qui en ont découlé par la suite, ne peuvent être rapportés publiquement et en dehors des travaux interne du CVAP.</p>			
3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 16 février 2017				
20:35, le compte-rendu de janvier 2017 est accepté avec corrections.		Faire les modifications et porter le document sur le site Internet	Secrétaire	Avant la prochaine rencontre
4. Suivis des dossiers – 17 mars 2016				
Le secrétaire présente les suivis. Tous ont été faits.				
Mme Verreault mentionne que Mme Giguère ira à l'information pour l'entretien		Obtenir	Présidente	En temps

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
des segments de chemin de fer du CN.		l'information de Mme Giguère		opportun
5. Suivi d'information de l'APQ				
<p>20 : 06</p> <p>Suivi de l'APQ</p> <p>Le représentant indique que les consultations publiques des 1ere nations se sont terminées le trois mars dernier. 3 mémoires ont été déposés et des rencontres techniques ont eu lieu. L'ACEE passe au crible les documents (mémoire, courriels, commentaires, etc.)</p> <p>L'APQ est toujours en attente du premier bloc de questions de l'ACEE selon les modalités prévues : 1^{er} bloc de commentaires et questions concernant les audiences publiques générales et un 2e bloc concernant les audiences autochtones. Peut-être que l'ensemble arrivera en un seul bloc. L'ACÉE prendra une décision en ce sens.</p> <p>L'APQ devra répondre aux questions et s'ensuivra un travail d'analyse de concordance par l'ACEE. Le rapport préliminaire préparé par l'ACEE sera soumis à une consultation en ligne pour colliger à nouveau les commentaires et questions. Viendra ensuite la rédaction du rapport final, des recommandations et exigences à la ministre, qui rendra une décision, accompagnée ou non de recommandations et/ou exigences. . Il n'y aura probablement pas de décision finale avant la fin de l'année.</p>		Surveiller la mise en ligne du rapport préliminaire.	Secrétaire	En temps opportun

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>Le document du Plan d'action Développement durable (PADD) 2017-2022 est maintenant terminé et a été présenté au conseil d'administration de l'APQ. Le représentant réitère l'offre de l'APQ afin de présenter le PADD 2017-2022 aux membres du CVAP. Une suggestion est faite pour que la présentation soit effectuée pour la rencontre d'avril. Il ne sera pas encore public à ce moment-là, mais les commentaires soumis pourront être considérés. Il sera rendu public le 26 mai lors de la rencontre publique annuelle de l'APQ.</p> <p>Pas de plaintes depuis la dernière rencontre.</p>	<p>Prévoir une présentation du PADD 2017-2022.</p>	<p>Secrétaire et représentant de l'APQ</p>	<p>Avant la publication officielle du PADD</p>
6. Suivi d'information du MDDELCC				
<p>20 h 13</p>	<p>Le représentant du MDDELCC informe le comité que le poste laissé vacant par Normand Brault vient d'être pourvu. M. Éric Bonin prendra en charge le dossier du Port de Québec et celui de l'incinérateur, notamment.</p> <p>Le MDDELCC n'aurait pas reçu de plainte relative aux activités portuaires depuis la dernière rencontre.</p> <p>Un tableau sur le Nickel a été transmis, classé par date et classé par concentration. La norme Nickel y figure en PM10.</p> <p>Un membre aurait souhaité que le secrétaire ait produit le tableau des dépassements.</p> <p>Le représentant du MDDELCC résume : sur le graphique, les données arrêtent en octobre. Il y a peu d'échantillons valides en septembre et octobre, cette situation</p>	<p>Produire le tableau des dépassements.</p>	<p>Secrétaire</p>	<p>Prochaine Rencontre</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>ne pourra être corrigée. Dans le tableau : 10 résultats sur 118 dépassent les normes, soit 8 % des échantillons.</p> <p>Q : Y a-t-il amélioration?</p> <p>R : Très légère amélioration selon le représentant du MDDELCC, mais il est difficile de comparer d'une année à l'autre puisque les conditions de transbordement et la météo est variable.</p> <p>Q : Pourquoi? Y a-t-il moins de transbordement? Les vents soufflent-ils dans l'autre sens? Est-ce que les conclusions sont fiables?</p> <p>R : Retenez qu'il subsiste des dépassements de norme.</p> <p>Q : Est-ce qu'on sait de combien on dépasse?</p> <p>R : Lorsqu'il y a dépassement, on dépasse de 2 à 9 fois la norme, c'est significatif pour nous. Mais le changement de norme fait en sorte qu'il y a un bris dans la série temporelle et qu'on ne peut pas comparer l'avant et l'après.</p>			
7. Suivi d'information du DSPublique				
	<p>Le représentant de la DSPublique introduit Mme Nadine Allain-Boulé à titre de coordonnatrice du projet « Limoilou, mon environnement, ma santé ». Celle-ci présente la zone sociosanitaire qui comporte maintenant, selon l'entente financière (à venir), la Basse ville, Limoilou et Vanier. La présentation ne sera pas disponible. Une équipe de recherche devant entourer la coordonnatrice est en</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
recrutement.	<p>Cette dernière se positionne en désaccord avec le fait de ne pouvoir rien dire sur les avancées du projet dans l'attente de la signature de la convention financière puisque, entre temps, la DSPublique accompagne le CVAP et que des débats et discussions ont lieu couramment.</p> <p>Q : Est-ce que les données seront présentées de manière globale ou par sous-secteurs de la zone sociosanitaire?</p> <p>R : Ce sera déterminé par le comité scientifique. Le représentant rappelle par ailleurs que la méthodologie sera présentée au CVAP lorsqu'elle sera définie.</p>	Présenter la méthodologie au CVAP	DSPublique	Lorsqu'elle sera définie
8. Plan d'action				
21 : 06	<p>Dans les objets du plan d'action; le comité est toujours dans l'attente de l'avis juridique sur le règlement de régie interne.</p> <p>Le calendrier est adapté pour préparer la rencontre publique annuelle du CVAP.</p> <p>Les gens doivent commencer à réfléchir sur les éléments à introduire dans le bilan annuel qui s'inspirera du document de l'année précédente.</p> <p>La rencontre extraordinaire prévue ne servira qu'à peaufiner le texte assemblé.</p>	Réfléchir aux éléments à aborder dans le bilan annuel	Tous	Avant la prochaine rencontre

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
9. Correspondance				
Il n'y a pas de correspondance à présenter.				
10. Autres sujets				
Aucun sujet spécial n'est à aborder.				
11. Calendrier de rencontre et Date de la prochaine rencontre				
Le secrétaire indique que la prochaine date de rencontre régulière au calendrier est le 20 avril 2017.		Faire parvenir les rappels et invitations électroniques.	Secrétaire.	En temps opportun.
12. Fin de la rencontre				
La rencontre est levée à 21 h 19.				